

Biodiversité et entreprises

- Responsabilité des entreprises vis à vis de la biodiversité
- Acteurs souvent considérés avec suspicion
(cf impacts néfastes d'activités industrielles)
- Études d'impact souvent pointées du doigt
- Absence de contrôle concernant le respect des lois
- Tendance au progrès, des initiatives émergentes

Thème 1 : « Quels indicateurs ? »

Typologie :

Indicateurs de pression et d'impacts (sur les écosystèmes)

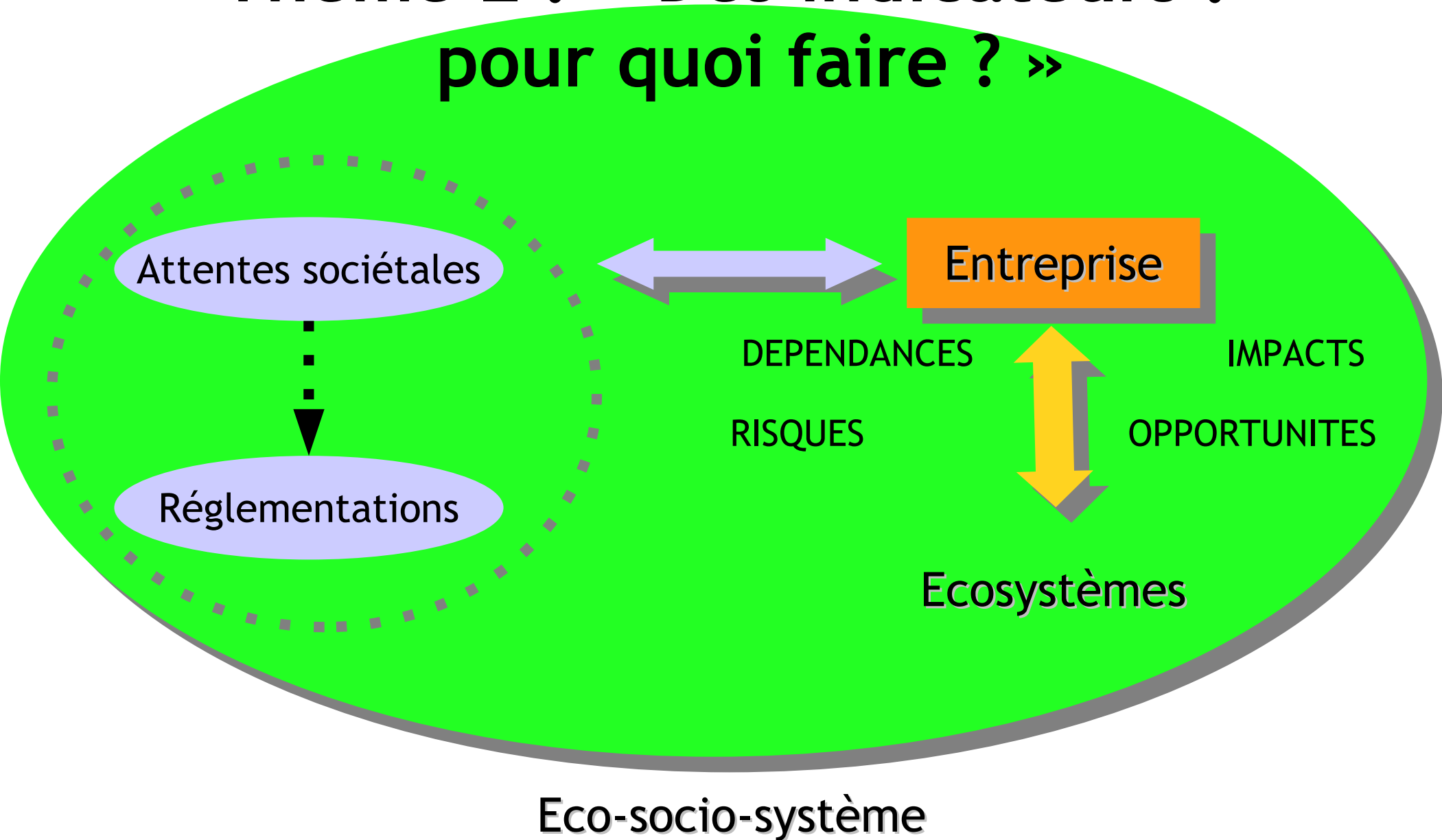
Indicateurs d'état des écosystèmes

Indicateurs de réponses apportées par l'entreprise (actions engagées)

Spécificités du monde de l'entreprise :

mixité des indicateurs, opérationnalité, dimension « symbolique »

Thème 2 : « Des indicateurs : pour quoi faire ? »



Se conformer à la réglementation

Évaluer (relation entreprise - écosystèmes)

Attentes sociétales

Entreprise

DEPENDANCES

IMPACTS

RISQUES

OPPORTUNITES

Réglementations

Élaborer des stratégies (- risques, + opportunités)

Améliorer l'image de l'entreprise (lisibilité, transparence ...
« image écologique responsable »)

Suivre les évolutions



Thème 3 : « Degré d'engagement environnemental des entreprises »

SENSIBILISER / OUTILLER

Sensibilités
individuelles

Démarche
globale d'entreprise

Conformité
réglementaire

Réactivité à
une demande

Anticipation /
Prospection

*« maturité » de
l'engagement
environnemental
de l'entreprise*



Thème 4 : « Y a-t-il un pilote de la biodiversité ? »

Entreprise privée = personne « morale » ?

Sphère publique / sphère privée : qui est légitime pour élaborer des indicateurs de biodiversité ?

Responsabilité / Légitimité / Temporalité
(pérennité des actions engagées)

Un « co-pilotage » nécessaire :
Indicateurs économique-centrés, écolo-
centrés ou trans-disciplinaires
=> nécessité de croiser les regards ...

CO-CONSTRUCTION

